



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Nicolaï Michaël demeurant Avenue de la Seigneurie de Walhain 12 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue Seigneurie de Walhain, 12 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section H n°15F2.

Le projet consiste en la construction d'une extension, et présente les caractéristiques suivantes :

- Toiture plate,
- Superficie 13,4 m²,
- Parement en bois.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code : demande impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ;

Le projet s'écarte des prescriptions suivantes du schéma d'orientation local n°23 dit « du Grand Tour » et du permis d'urbanisation : mise en œuvre de toiture plate pour l'extension.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : M. Radelet), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 octobre au 9 novembre 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 14 octobre 2020